

APPEL À PROJETS

Dans le cadre de sa démarche de développement des pratiques féminines, la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées, souhaite soutenir financièrement les clubs et/ou comités régionaux ou départementaux de lutte dans leurs projets axés sur ses pratiques.

Pour ce faire, la FFLDA lance un appel à projets.

Objectifs :

- Développement de la pratique de la lutte féminine.
- Développement du nombre de licences féminines.
- Action en faveur du public féminin entre septembre et décembre 2020
- Actions ciblées sur l'aide à la reprise d'activité dans les clubs pour les publics féminins à la suite de la pandémie

Critères d'éligibilité :

- Vous êtes un club ou un comité affilié à la FFLDA.
- Vous avez un projet axé sur le développement des pratiques féminines.
- Le dossier doit être retourné avant le 30 Juin 2020
- Le projet doit être réalisé avant le 31 décembre 2020.

Quelles modalités de soutien ?

La FFLDA récompensera, à hauteur de 500 €, 10 projets sur l'ensemble des projets reçus.

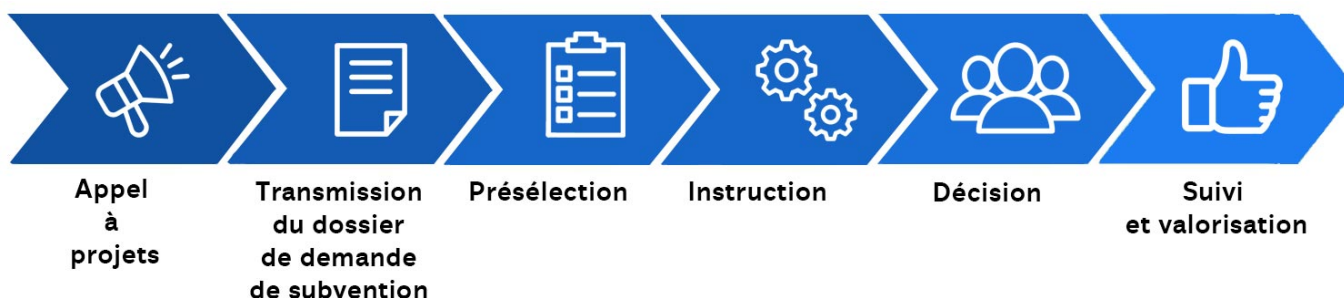
Un jury sera constitué, se réunira pendant l'été 2020 et élira 10 dossiers.

Comment répondre ?

Afin de participer à cet appel à projets, il vous suffit de compléter le dossier de candidature présentant votre projet et de le renvoyer à la FFLDA **avant le 30 juin 2020**.

Il sera ensuite étudié par notre jury et les résultats seront dévoilés en septembre 2020.

Le circuit de financement d'un projet



Valorisation et soutien

- **Valorisation de la FFLDA** pendant la réalisation du / des projet(s) par le biais des réseaux sociaux du club et de la fédération.
- **Le soutien financier** se fera en deux fois :
 - la première partie (50%) sera versée à la suite de l'annonce des résultats, en septembre 2020,
 - la seconde partie (50%) sera versée à la réception du bilan financier et du bilan d'actions après réalisation, en décembre 2020.

Il est à noter qu'en cas de non-réalisation du projet dans les délais impartis, soit jusqu'en décembre 2020, le remboursement de la première partie du soutien sera intégralement demandé.

Dossier de Candidature

Merci de compléter les champs suivants :

Nom (club, comité) du porteur de projet :

Région :

Adresse postale :

Coordonnées de la personne en charge du suivi du projet au sein de la structure :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

Mail :

Calendrier :

- **Date limite d'envoi des dossiers : 30 juin 2020**
- **Été 2020** : Réunion du jury et annonce des résultats

Adresse de retour du dossier :

FFLDA

2 rue Louis Pergaud

94700 MAISONS ALFORT

A l'attention de Jonathan MIGUEL

j.miguel@fflutte.org

1. Présentation générale de votre projet

1 / Intitulé du projet :

2 / Description du projet : (il s'agit de présenter de manière synthétique votre projet afin qu'il soit clair et compréhensible en précisant les personnes concernées, en expliquant pourquoi ce projet entre dans la thématique des pratiques féminines et en détaillant sa finalité et son envergure).

3 / Qu'est-ce qui vous a incité à mettre en place ce projet ? (D'où provient l'idée ? À quels objectifs et besoins répondent le projet ?)

4/ Déroulement de votre projet (En précisant les dates importantes de chaque étape)

Merci de préciser

- Les principaux postes de dépenses (location, hébergement, transport,...)
- Les fonds propres
- Les recettes (subventions, partenaires, etc...)

- Un budget prévisionnel complet de votre projet est à joindre au dossier d'inscription.